



**Association de L'Aubraie**  
*Pour une forêt vivante en Limousin*

---

LETTRE D'INFORMATION MARS 2023

---

**UN NOUVEL ÉLAN POUR LA FORÊT VIVANTE**

---

**L'Aubraie a besoin de votre soutien**

En cotisant à **L'Aubraie**, vous donnez à notre association les moyens d'agir. Notre association ne vit que de ses cotisations ou de ses dons. Nous sommes extrêmement attentifs à limiter les dépenses au strict minimum. Notre action repose entièrement sur des bénévoles qui donnent de leurs temps et apportent leurs compétences à l'association.

Le montant des cotisations à **L'Aubraie** est libre avec un minimum de 10€ : chacun donne selon ses moyens. Mais pour être membre de l'association, il faut avoir payé sa cotisation annuelle.

Pour payer votre cotisation 2023:

-par chèque : libellé à l'ordre de «Association L'Aubraie» et envoyé au trésorier de **L'Aubraie** : Jacco Van Mourik, Impasse du Forgeron, Villemonteix, 87460 Cheissoux

-par internet et paiement sécurisé sur le site helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/aubraie-pour-une-foret-vivante-en-limousin/adhesions/adhesion-a-l-aubraie-pour-une-foret-vivante-en-limousin>

### Rappel des objectifs de L'Aubraie

- **Encourager** une gestion forestière durable prenant en compte les dimensions économiques, écologiques et sociales
- **Informier** et soutenir les propriétaires forestiers et collectivités locales qui souhaitent s'engager dans une gestion pérenne de la forêt
- **Contribuer** à la protection d'espaces menacés par l'acquisition, la location, la mise à disposition, la gestion durable, etc, de parcelles forestières ou agricoles à grande valeur écologique
- **Valoriser et relier** les espaces à forte valeur écologique en favorisant des trames vertes et des corridors de biodiversité
- **Soutenir** la création d'activités économiques et sociales, et notamment promouvoir les produits locaux en cohérence avec l'objet de l'association
- **Participer** à des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès du public et notamment des jeunes générations

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AUBRAIE S'EST TENUE LE 28 JANVIER À LA MAIRIE DE PEYRAT-LE-CHÂTEAU POUR FAIRE UN BILAN DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION ET DÉFINIR LES PRIORITÉS POUR 2023

• **L'Assemblée Générale de L'Aubraie s'est tenue le 28 janvier à la mairie de Peyrat-Le-Château pour faire un bilan de l'activité de l'association et définir les priorités pour 2023.**

Cinquante participants, venus de tout le haut Limousin, propriétaires forestiers, professionnels, élus locaux, simples amoureux de la forêt. Des discussions animées mais respectueuses avec de l'écoute et la volonté d'avancer ensemble.

**LAG a été l'occasion de célébrer le succès des « Rencontres pour une Forêt Vivante »** organisées par L'Aubraie qui se sont tenues en mai 2022 à Bujaleuf et qui ont réuni une trentaine d'exposants présentant un large éventail de réalisations concrètes de gestion forestière durable dans notre région. Le large public que cette manifestation a attiré est la preuve que le thème de la forêt intéresse : comment la gérer pour qu'elle produise le bois dont nous avons besoin mais en prenant soin de la biodiversité, des ressources en eau dans le contexte du changement climatique ? comment mieux valoriser nos bois locaux pour créer des emplois durables ? de quelles compétences auront nous besoin pour gérer nos forêts ? etc. Ces Rencontres ont été une belle occasion d'échanges et de stimulation pour des nouvelles initiatives.

→ **Rendez-vous pour une nouvelle édition des « Rencontres Pour une Forêt Vivante » au printemps 2024**

• **Changer d'échelle** pour une gestion durable de nos forêts ? Depuis sa création, L'Aubraie agit pour faire mieux connaître des méthodes de gestion forestière associant production de bois et protection de l'environnement. Pour changer d'échelle et faire connaître ces méthodes à un maximum de propriétaires forestiers de notre région, L'Aubraie travaille avec l'ensemble des intervenants qui partagent notre vision de la forêt pour lancer un programme-pilote : « Forêt d'Avenir Monts et Barrages ». Sur les 34 communes du Pays Monts et Barrages qui comptent 40.000 ha de forêt soit 40% du territoire, ce programme vise à apporter l'information aux propriétaires forestiers dont la majorité ont des propriétés de moins de 4ha et à apporter un soutien technique et financier aux propriétaires qui souhaitent s'engager dans une gestion durable de leurs bois grâce aux méthodes de sylviculture en couvert continu. Le programme encouragera également les propriétaires à se regrouper pour bénéficier de conseils techniques et mieux valoriser leurs bois. Avec l'appui des élus du Pays Monts et Barrages (PETR Monts et Barrages), une demande de financement européen est en cours d'instruction auprès de la Région Nouvelle Aquitaine. Ce programme sera mis en œuvre par le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et co-piloté en partenariat par le PETR, L'Aubraie, le Parc Naturel Régional de Millevaches, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, Le Groupement de Développement Forestier Monts et Barrages.

→ **Lancement de « Forêt d'Avenir Monts et Barrages » prévu à l'été 2023. Pour en savoir plus : Tel : +33 6 13 61 08 85 ou +33 7 70 12 04 67**

• **Les « Ateliers en Forêt » de L'Aubraie.** Depuis sa création, L'Aubraie organise des réunions de propriétaires en partenariat avec les municipalités intéressées. Ces réunions se déroulent en forêt avec des spécialistes de la gestion forestière en couvert continu. A partir d'exemples pratiques sur les parcelles visitées, les participants découvrent les méthodes de gestion durable qui sont envisageables dans leurs bois. Très interactifs et conviviaux, ces ateliers en forêt sont ouverts à tous, propriétaires forestiers ou toute personne intéressée par la forêt.

→ **Prochains « Ateliers en Forêt » à Eymoutiers et Peyrat-le-Château au printemps 2023 (date communiquée prochainement). Pour en savoir plus : +33 6 62 22 72 15**

• **Montrer l'exemple:** les chantiers participatifs au Bois de Percy. Suite à l'acquisition par L'Aubraie du Bois de Percy à Cheissoux qui était menacé de coupe rase, des chantiers sont organisés par des membres de l'association pour faire de ce bois un exemple de gestion durable : ils ont lieu le dimanche matin et sont suivis d'un pique-nique en forêt. Ces chantiers s'adressent à tous mais ils sont encadrés par des professionnels. Les activités sont diverses : marquage des arbres d'avenir et des coupes d'éclaircie, bois de chauffage, nettoyage et restauration des pêcheries, création d'une aire de repos et pique-nique, etc.

→ **Ne manquez pas le prochain chantier participatif au Bois de Percy le Dimanche 19 mars : traçage d'un sentier de visite du bois. Habillez-vous chaudement, a<sup>^</sup>pôrtiez votre pique-nique Rendez-vous à 9h30 au n°3, Chemin du Percy à Villemonteix (87460- Cheissoux). Pour tout renseignement : tel +33 7 66 73 67 47 ou +33 6 87 48 11 43**

• **Travailler en partenariat:** L'Aubraie s'est donné pour ligne de conduite de travailler avec tous ceux qui partagent notre vision de la forêt. En 2022, L'Aubraie a participé à l'élaboration de la Charte Forestière du Territoire impulsée par le Parc Naturel de Millevaches et apportera son concours à la mise en œuvre de la Charte. L'Aubraie coopère avec le Pays Monts et Barrages pour la création du Programme « Forêt d'Avenir » (voir plus haut). Nous avons été sollicités par la Commission Parlementaire chargé de remettre un Rapport sur « Forêt et Changement Climatique » et apporterons le point de vue de L'Aubraie lors des auditions. Une des priorités est le rééquilibrage des aides publiques qui sont aujourd'hui principalement en faveur des pratiques de coupe rase et de replantation. Comment mieux aider les propriétaires et les collectivités locales qui s'engagent dans une gestion durable de leurs bois est une priorité de L'Aubraie. A suivre dans nos prochaines éditions.

**Pour tout renseignement : Tel +33 6 64 27 87 87 ou +33 6 13 61 08 85**

## L'Aubraie soutient le mouvement du Bois du Chat

L'Aubraie s'associe au mouvement contre la coupe rase du Bois du Chat, une forêt de chênes et de hêtres en bordure de la Vienne dans une zone de haute valeur écologique. Nous avons signé la Tribune ci-dessous et plusieurs membres de L'Aubraie ont participé aux manifestations pour s'opposer à cette coupe rase. Pourquoi ? Parce que ces méthodes brutales consistant à tout couper pour replanter des résineux en monoculture sont d'un autre âge et servent des intérêts financiers à très court terme. Il est tout à fait possible de produire le bois dont les humains ont besoin tout en sauvegardant les ressources naturelles, l'eau, les sols, la biodiversité. Les méthodes de sylviculture intelligente ont fait leur preuve un peu partout en Europe avec des résultats économiques probants. Vouloir opposer économie et écologie, comme le font certains lobbyistes de la filière bois, est un combat dépassé. Dans un monde où le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité et les enjeux économiques nous obligent à transformer nos modes de production et de consommation, nous avons la responsabilité collective de développer avec les professionnels et les pouvoirs publics une véritable gestion forestière durable.



## **TRIBUNE : Pour des forêts vivantes, il est temps de changer nos pratiques sylvicoles**

Cette tribune a été signée par de très nombreux habitants, maires et élus des collectivités locales, professionnels et responsables associatifs.

Pour signer la Tribune : [tribuneboisduchat@riseup.net](mailto:tribuneboisduchat@riseup.net)

***Depuis plus de deux mois, des habitant•es du Plateau de Millevaches sont mobilisé•es pour empêcher la coupe rase du « Bois du Chat », une forêt sur la commune de Tarnac (Corrèze). Un ensemble de personnalité•es appellent à faire évoluer la réglementation nationale. « Face à la catastrophe climatique et à la chute désastreuse de la biodiversité, les forêts sont nos alliées et il est urgent de reconsidérer la politique forestière dans son ensemble. »***

Depuis plus de deux mois, des habitant•e•s du Plateau de Millevaches sont mobilisé•e•s pour empêcher la coupe rase d'une forêt de feuillus sur la commune de Tarnac en Corrèze. Le cas du dénommé Bois du Chat est devenu emblématique des enjeux liés à la question forestière, sur la Montagne limousine comme sur d'autres territoires boisés. En zone Natura 2000 et à ce titre désignée comme lieu de protection d'un certain nombre d'habitats et d'espèces, sur les pentes fortement sensibles à l'érosion des bords de Vienne, cette forêt est destinée à être totalement rasée pour laisser place à une plantation de résineux.

Les politiques actuelles, à l'instar du Plan de relance, qui promet de « faire la France de demain », encouragent ces pratiques en subventionnant massivement l'enrésinement des forêts françaises, suivant le modèle industriel des monocultures et coupes rases. Ce sont pourtant des pratiques que nous aimerions dire « d'un autre âge », nous savons aujourd'hui qu'elles participent à la dégradation des sols, des milieux, de la biodiversité et qu'elles fragilisent de manière dramatique les précieuses ressources en eau.

Dans le cas particulier du Bois du Chat, de nombreux recours ont été tentés pour protéger cette forêt spontanée de chênes et de hêtres : rassemblements populaires, associations naturalistes attestant la présence d'espèces protégées, actions juridiques visant les irrégularités de certains aspects du chantier, proposition à l'initiative du Parc naturel régional de Millevaches de la signature d'un contrat protégeant la forêt et assurant une compensation financière à la propriétaire. Mais cette dernière, ayant refusé l'offre pourtant généreuse, tente de passer en force et d'imposer une reprise du chantier. Le tout avec le concours de la préfecture de la Corrèze qui, ignorant délibérément le caractère parfaitement non-violent de toutes les actions menées, agite désespérément la dérisoire menace de « l'ultra-gauche » et empêche par arrêté l'accès aux routes et chemins menant au bois, invoquant un « risque de trouble à l'ordre public ».

Malgré tout cela, la détermination des habitant•e•s reste entière et le chantier n'a pu reprendre, le Bois du Chat est encore debout. Cette mobilisation est aujourd'hui relayée par de nombreux médias : en plus de la presse locale (La Montagne, France bleu, France 3, TéléMillevaches), des médias nationaux comme Mediapart et Reporterre, ainsi que l'association Canopée, donnent un écho retentissant à cette lutte.

Car, au-delà de « sauver le Bois du Chat », l'enjeu est de faire

évoluer la réglementation nationale pour faire adopter des pratiques forestières respectueuses des humains et des milieux, comme c'est le cas chez nombre de nos voisins européens. Les schémas de gestion sylvicole régionaux, qui pour l'heure autorisent ces pratiques, sont en renégociation en ce moment même, il serait temps en 2023 d'y intégrer les volets biodiversité promis par l'État pour 2021. Une mission d'information de l'Assemblée Nationale travaille actuellement sur l'adaptation au changement climatique de la politique forestière et la restauration des milieux forestiers. Nombre d'acteurs de terrain, professionnels de la forêt, portent eux-mêmes un regard critique sur des pratiques destructrices qui fragilisent leur métier à long terme et l'essence même de leur mission. Une large part de la population n'accepte plus ni la destruction du vivant, sacrifié sur l'autel d'une raison économique de court terme ni la tentative à l'œuvre de criminalisation des luttes écologistes qui ne pourra enrayer le changement profond appelé par l'opinion publique aujourd'hui.

Face à la catastrophe climatique et à la chute désastreuse de la biodiversité, les forêts sont nos alliées et il est urgent de reconsidérer la politique forestière dans son ensemble, c'est pourquoi nous demandons :

- **L'arrêt définitif du chantier de coupe rase au Bois du Chat.**
- **Un moratoire immédiat sur les coupes rases de forêts de feuillus.**
- **La fin des politiques publiques encourageant un système industriel basé sur la monoculture et la coupe rase programmée.**

#### **Dernières nouvelles du Bois du Chat :**

Le projet de coupe rase du Bois du Chat a suscité d'intenses discussions sur des questions de fond : quelle gestion forestière pour satisfaire les besoins en bois et la nécessité de préserver les ressources naturelles ? Quels droits et obligations des propriétaires ? Quelle politique d'aides publiques pour quelles pratiques de gestion forestière ? Rôle et pouvoir de protection des zones type Natura 2000 ?

Le 6 mars, une manifestation a été organisée à Tarnac par le SEFSIL (syndicat des exploitants forestiers, scieurs et industriels du Limousin) en appui de la société Argil chargée de la coupe rase. L'argument mis en avant par ce groupement professionnel est que le propriétaire est libre d'exploiter ses bois comme il l'entend dans le respect de la loi qui n'interdit pas actuellement les coupes rases. Une délégation d'opposants à la coupe rase composée notamment de maires des communes et de parlementaires a dialogué avec les représentants professionnels. Pour cette délégation, il est urgent de faire évoluer les pratiques de gestion pour intégrer les dimensions économiques et écologiques. Ce que résumait Philippe Brugère, Maire du Meymac et Président de Parc Naturel de Millevaliches: « Évidemment qu'il faut de la culture forestière mais on peut faire de la gestion en sortant des coupes rases. C'est tout l'enjeu de la sylviculture ».

Dans l'immédiat, la coupe rase du Bois du Chat est suspendue. Le dossier, notamment le plan de gestion, va être réexaminé par les autorités. Le dialogue entre partisans et opposants aux coupes rases a certes été tendu et difficile. Quelques « noms d'oiseaux » ont volé dans le sous-bois ! Mais il n'aura pas été inutile car les deux côtés ont reconnu la nécessité de traiter

ce sujet sérieusement. Il a été convenu d'organiser une table-ronde avec les principales parties prenantes pour discuter de cette question. Une évolution des politiques publiques est aussi nécessaire : au niveau régional (Schéma régional de Gestion Sylvicole) et national pour mise en conformité de la loi française avec les directives européennes. Une mission parlementaire se rendra à Meymac le 27 mars pour auditionner les différentes parties prenantes. [L'Aubraie](#) participera à ces auditions.



**Si cette information vous a intéressé,  
merci de faire connaître [L'Aubraie](#).  
Merci de faire passer cette lettre à  
vos parents, amis, collègues. Plus  
nous serons nombreux, plus nos  
idées progresseront !**

\_\_\_\_\_

Pour adhérer à [L'Aubraie](#), il vous suffit  
de retourner le coupon à l'adresse ci-  
dessous en indiquant vos souhaits :

**[Association L'Aubraie](#)**

[Pour une forêt vivante en Limousin](#)

Mairie

87460 Cheissoux

Ou, en vous inscrivant sur Internet à partir  
du lien suivant : [Association L'Aubraie](#)

**ADHESION**

Nom, Prénom :

Activité professionnelle :

Adresse email :

Téléphone :

Adresse postale :

Merci d'indiquer vos préférences en cochant la ou  
les cases ci-dessous :

Je souhaite adhérer à l'Association et être  
informé(e) de l'action de l'association

Je peux donner un peu de mon temps en  
participant à des activités proposées par  
l'Association

Je pourrais contribuer financièrement et/ou  
participer à des levées de fonds pour protéger  
des espaces menacés

Je suis propriétaire de parcelles boisées et  
serais intéressé(e) par une rencontre avec des  
responsables de l'Association

Autres (préciser)

À retourner à :

-Par mail :

Laurent Carayol : [lc2scompany@gmail.com](mailto:lc2scompany@gmail.com)

Bernard Giraud : [bernardgiraud1@yahoo.fr](mailto:bernardgiraud1@yahoo.fr)

-Par la poste :

[Association L'Aubraie](#)

Mairie

87460 Cheissoux